

## METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

**DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION**
**ARRÊTÉS**

24-F-478

24-A-0495	BOIS GRENIER - Rue Jean-Baptiste Messéan M22 - Règlementation permanente de la circulation hors agglomération
24-A-0509	FACHES-THUMESNIL - Chemin de Templemars - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0510	COMINES - QUESNOY-SUR-DEULE - Rue de Comines - Rue du Grand Perne au Vieux Soldat - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0511	LA MADELEINE - Echangeur carrefour Pierre de Coubertin - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0512	LOMPRET - VERLINGHEM - Chemin de la Phalecque - Voie d'accès maison de repos - Rue de Lambersart - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0513	SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE - Echangeur Rocade Nord-Ouest - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0514	FRETIN - Rue du Chemin Vert - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-DD-0857	Mission d'accompagnement en management de centre-ville - Marché public - Conclusion
24-DD-0865	VILLENEUVE D'ASCQ - Rue de Ticléni - Installation d'antennes-relais sur le domaine public métropolitain - Free Mobile - Convention d'occupation

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.